

BULLETIN D'INSCRIPTION

6^e CAMPUS D'ÉTÉ de Saint Ulrich

Nom de l'enfant : Prénom :

Nom, prénom du représentant légal de l'enfant :

Adresse :

CP : Ville :

Tél : E-mail :

Date de naissance : / /

Instrument(s) pratiqué(s) :

Nombre d'années d'études :

Etablissement musical fréquenté :

Nom du professeur :

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 24 AVRIL 2019

Il est cependant conseillé aux instrumentistes / cordes (violons, alto, violoncelle et contrebasse) de s'inscrire au plus tard le 22 avril lors de leur 1^{ère} journée de répétition à l'Atrium de Woippy (voir calendrier général).

Je m'inscris pour le programme 2019

Montant de l'inscription incluant tous frais pédagogiques lors des journées de répétitions d'avril, mai, juin et septembre ainsi que, pendant le Campus d'été à Sarrebourg, l'hébergement du dimanche 7 au vendredi 12 juillet matin (5 nuits), les repas du dimanche soir au vendredi soir, ainsi que toutes activités de loisirs et l'assistance aux concerts du festival **450 €.**

Je joins un chèque de 100 € en acompte à l'ordre de L'UNION DE WOIPPY.

Cet acompte n'est pas remboursable en cas de désistement après le 1^{er} juin 2019. Le solde sera payable à votre arrivée à Sarrebourg le 7 juillet. Moyens de paiement acceptés : chèques libellés à « Union de Woippy » et espèces.

Conditions d'inscription et d'annulation

L'organisateur se réserve le droit, en cas d'événements indépendants de sa volonté ou d'indisponibilité d'un ou de plusieurs professeurs, ou encore en cas d'insuffisance de participants régulièrement inscrits, d'annuler tout ou partie du stage. Il restituera alors les sommes versées, à l'exclusion de toute autre indemnité. De même le nombre de stagiaires étant limité, votre inscription ne sera définitive qu'après réception de l'avis qui vous sera envoyé. Le dossier sanitaire CERFA et la fiche de liaison seront à remplir et à renvoyer après validation de l'inscription.

A signer et à renvoyer avant le 24 avril 2019 à :
UNION DE WOIPPY - JSM 2019
BP 90127 - 57141 Woippy Cedex 01